

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **136 (2010)**

Heft 15/16: **Tunnel de Serrières**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CAP TENU EN EAUX AGITÉES

Rapport annuel 2009 de la SEATU, société éditrice de TEC21, TRACÉS et *archi*

Avec un résultat financier sensiblement meilleur que celui de l'exercice précédent, la SA des éditions des associations techniques universitaires (SEATU) affiche à nouveau un bilan d'autant plus réjouissant que la conjoncture générale s'est avérée particulièrement difficile en 2009.

Ce bon résultat est à la fois imputable aux recettes des dossiers d'entreprise créés par *TEC21* pour compenser la diminution des rentrées publicitaires, et aux mesures d'économie instaurées pour prévenir les effets de la crise sans toucher à la qualité des revues. *TEC21* a ainsi publié 40 cahiers annuels au lieu de 42, tandis que *TRACÉS* passait de 22 à 21.

Les rétributions liées aux mandats de production assumés par *TRACÉS* sont, quant à elles, restées stables. Contrairement à ce que l'on pouvait craindre, il est également réjouissant de constater que les revenus des offres d'emploi ne fléchissent que marginalement par rapport à l'année précédente : la baisse se limite à environ 4 % pour *TEC21* et pas même à 2 % pour *TRACÉS*.

TEC21 a aussi maintenu sa part de quelque 35 % (mesure des espaces publicitaires vendus / segment Marché primaire de la construction, Suisse alémanique).

La qualité éditoriale des revues demeure en hausse. Un traitement équilibré des domaines de spécialité, l'approche interdisciplinaire des sujets abordés, la complémentarité des contributions réunies au sein d'un numéro ainsi que l'alignement thématique avec les rubriques annexes ont notamment abouti à des cahiers très intéressants.

La collaboration entre *TEC21* et *TRACÉS* s'est encore intensifiée : l'échange d'articles a eu lieu dans les deux sens et s'est traduit par des contributions pertinentes au plan national dans les deux organes.

Au quotidien, le travail des rédactions a été marqué par l'incertitude conjoncturelle, en particulier durant la première moitié de l'année. D'importantes fluctuations du nombre de pages publicitaires – aggravées par la situation économique – sont restées monnaie courante. La politique de réservation prudente et à très court terme de la part des annonceurs s'est encore accentuée. Anticiper le volume des cahiers s'est avéré quasi impossible et il a souvent fallu adopter une flexibilité maximale et mettre les bouchées doubles pour réajuster in extremis le contenu rédactionnel à l'espace dévolu aux annonces.

Très appréciée par toutes les parties, la collaboration avec les conseils éditoriaux de *TEC21* et *TRACÉS* se poursuit. Outre des suggestions très concrètes au niveau des contenus, ce regard extérieur fournit aux rédactions des débats motivants, des critiques fécondes et de précieuses informations qui contribuent à assurer la qualité journalistique des deux revues.

Officiellement contrôlé par la REMP, le tirage pour les abonnements à *TEC21* a continué de progresser et atteint 11 115 exemplaires. Un développement dû aux compétences journalistiques réunies au sein de la rédaction et à son fort engagement, ainsi qu'aux échanges constructifs et efficaces entre rédactions, auteurs, conseils éditoriaux, éditeur, SIA, imprimeur et régie publicitaire. Le tirage de *TRACÉS* s'établit à 3771 exemplaires.

A l'issue d'intenses négociations préalables, le 29 juin 2009 a vu la signature du contrat d'achat de la revue

spécialisée italophone *archi*, qui paraît sous l'égide de la SEATU depuis le 1^{er} janvier 2010. Avec la reprise de la revue des architectes et ingénieurs du Tessin, la SEATU acquiert un nouveau journal – pour la première fois depuis sa création. Les médias ainsi réunis atteignent leur public professionnel dans les trois grandes langues nationales dans toute la Suisse et *archi* devient aussi l'un des organes officiels de la SIA. Planifiée en parfait accord avec la SIA et dans la meilleure entente avec le précédent éditeur Fabio Casagrande, cette acquisition ne représente pas seulement un élargissement du potentiel économique de la SEATU, mais aussi un risque et des responsabilités accrues pour assurer la pérennité et la qualité d'une revue supplémentaire. Avec une entité de plus, les rédactions disposent en revanche d'une nouvelle source d'échanges et de dialogue qu'elles cultivent déjà assidûment au bénéfice des publications de la SEATU.

La coopération avec la régie publicitaire Künzler-Bachmann-Medien AG s'est concentrée sur la mise en œuvre du nouveau contrat. Il s'agissait principalement de rapprocher la vente d'annonces des rédactions et d'assurer des contacts plus étroits, si possible personnalisés, entre éditeur et rédaction d'une part et annonceurs d'autre part. Ces objectifs ont été atteints et ont grandement contribué au bilan positif de l'exercice annuel.

Un groupe de travail constitué de représentants de *TEC21* s'est penché en détail sur l'opportunité, les possibilités et les modalités d'un futur développement informatique des médias édités par la SEATU. Il a élaboré un concept dont la réalisation doit être balisée par l'établissement d'un modèle d'affaires en 2010.

Le conseil d'administration se félicite des résultats obtenus durant l'année en

revue et remercie tous les intervenants concernés – en particulier les membres des rédactions – de leur ténacité et de leurs éminentes prestations, qui profitent à la fois à la SIA, aux sociétés faitières et à tous les abonnés individuels. Sur un marché publicitaire dominé par une féroce concurrence, la SIA et les autres sociétés actionnaires ont en effet l'avantage et l'insigne privilège culturel d'éditer des revues spécialisées de haut niveau, portées par des rédactions indépendantes.

Le conseil d'administration de la SEATU
Zurich, le 16 juin 2010

JOURNÉE DU BÉTON FIB-CH

La journée du béton du groupe suisse de la Fédération internationale du béton (fib-CH) aura lieu le 1^{er} septembre 2010 à l'EPFL. La fib est la principale organisation internationale consacrée à la construction en béton. Un de ses buts est de propager des résultats de recherche et de développement dans ce domaine. Lors de cette journée seront donc présentés des projets phares réalisés en Suisse tels que le *Rolex Learning Center* à l'EPFL, la *Prime Tower* à Zurich ou le Nouveau Centre Visiteurs du Parc National à Zerne. De nouvelles méthodes de construction ainsi que l'utilisation de matériaux innovants seront abordés. Une nouvelle publication, montrant des contributions exceptionnelles de la construction en béton en Suisse, sera présentée suite à sa parution pour le congrès international de la fib. Le programme ainsi que des informations pour la participation se trouvent sur la page internet <fib-ch.epfl.ch>. Le délai d'inscription est le 25 août 2010.

(SIA)

ACIERS ET TREILLIS D'ARMATURE

Le registre actualisé des aciers et treillis d'armature conformes aux exigences des normes SIA 262 (édition 2003)

58-70

La souplesse est une de nos valeurs: à la CPAT, l'âge de la retraite s'échelonne entre 58 et 70 ans pour votre prévoyance vieillesse, avec possibilité de rachat intégral.



■ Caisse de Prévoyance
des Associations Techniques
SIA UTS FAS FSAI USIC
Téléphone 031 380 79 60
www.cpat.ch

et 262/1 inclut des produits (barres, fils en torche et treillis de différentes classes de qualité) qui ont passé un premier examen et dont le contrôle périodique est réglé par contrat. Les registres renseignent sur l'étiquetage et la classification des produits, ainsi que sur les quantités testées et produites dans chaque type diamétrique. Les registres valables jusqu'au 31 décembre 2010 sont disponibles sur internet <www.sia.ch/registre>, d'où ils peuvent être téléchargés séparément.

Depuis un certain temps, on accède à une feuille de données complémentaires en cliquant sur le nom d'un produit donné. Les illustrations et informations contenues dans ce fichier sont destinées à faciliter l'identification des aciers sur le chantier ou dans le commerce.

Enfin, les transformateurs d'aciers produits à partir de fils en torche sont également enregistrés.

(SIA)

SÉANCE DE DIRECTION 5/2010

Plate-forme Avenir de la construction

La SIA est financièrement impliquée et membre de la Plate-forme Avenir de la construction depuis la création de celle-ci en 2004. Ayant toutefois décidé de réexaminer cette participation, la direction a invité Tanja Lütolf, secrétaire exécutive, à présenter l'organisation et ses activités.

Madame Lütolf a affirmé que la plate-forme, créée à l'initiative de *construction suisse* et du Conseil des EPF, se conçoit comme un laboratoire d'idées pour la branche de la construction. Ses principales missions englobent la sensibilisation et la motivation pour la recherche, la promotion de l'innovation et l'amélioration de l'image associée à l'industrie du bâtiment. Elle vise aussi à réunir les différents acteurs

et disciplines concernés et à stimuler recherche et développement en lançant des projets pilotes et de démonstration. Bien qu'appréciant à leur juste valeur les explications de Tanja Lütolf et son engagement personnel pour la plate-forme, la direction a maintenu ses doutes. Selon elle, l'organisation a aujourd'hui perdu de vue les buts fondamentaux qui avaient justement motivé l'adhésion de la SIA: accélérer les transferts entre la branche des études et l'industrie de la construction, et améliorer la reconnaissance de cette industrie auprès de l'Agence fédérale pour la promotion de l'innovation (CTI). La direction déplore donc une dispersion de l'efficacité de la plate-forme, en raison de ses activités sur un trop large éventail de thèmes. Dans le cadre de la réévaluation générale des engagements de la SIA, la direction décidera de la future contribution à la Plate-forme Avenir de la construction lors de son séminaire d'automne 2010.

Formation continue

Question récurrente au sein de la SIA: dans quelle mesure l'affiliation à la société doit-elle être assortie d'une obligation de formation continue? La commission de la formation a demandé aux groupes professionnels de sonder les opinions dans leurs propres rangs.

Début juin 2010, le comité exécutif en charge des groupes professionnels a dépouillé les résultats de l'enquête correspondante: il en ressort que partisans et opposants s'équilibrent. Les présidents des groupes professionnels ont donc prié la direction de commander aux instances de formation de la SIA un modèle de formation obligatoire, afin d'en évaluer plus précisément les avantages et les inconvénients. La direction a souscrit à cette requête. A l'issue d'une nouvelle consultation au sein

des groupes professionnels, le concept ainsi élaboré sera soumis à l'assemblée des délégués en automne 2011.

SIA 118 sans le HEV

Le comité directeur de l'association suisse des propriétaires immobiliers (HEV) a décidé de ne pas poursuivre sa collaboration aux travaux de révision de la norme SIA 118 « Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction ». Raisons invoquées: le HEV n'était déjà pas impliqué dans l'élaboration des éditions 1977, puis 1991, et l'association ne voit aucun progrès pour les maîtres de l'ouvrage dans la révision proposée. La direction a bien pris connaissance de cette décision. Elle s'est toutefois montrée déçue de l'attitude adoptée par le HEV et ne comprend pas qu'il se soustraie à sa responsabilité paritaire dans l'élaboration de cette norme importante.

Elections dans les commissions

- Commission SIA 142/143: Carlo Bianchi, ingénieur civil et membre du comité de la section zurichoise, Frank Zierau, architecte
- Commission de l'énergie: Massimiliano Capezzali, docteur en physique
- Commission des infrastructures et de l'environnement (KIU): Ivo Mössinger, entrepreneur dipl., représentant SSE
- Commission Femme et SIA: Frederike Braune, ingénieure civile HES, Maïke Funk, architecte, Kornelia Gysel, architecte EPFZ, Beatrice Howald, conseillère en énergie, Alexandra Mavrocordatos, architecte EPFL, Andrea Meier, géographe, Daniel Ménard, architecte EPFZ, Judit Solt, rédactrice en chef *TEC21*, Faten Urso, ingénieure civile EPFL, Alessandra Wüst, architecte EPFZ

Thomas Müller, responsable RP/
Communication SIA

**PASSERELLE
POUR LA SPÉCIALISATION
D'INGÉNIEUR ÉNERGÉTIEN**

Dès octobre 2010, la « Passerelle Ingénieur énergétique » ouvrira aux diplômés des hautes écoles une formation en cours d'emploi d'un an, couronnée par un Master d'ingénieur énergétique pour le bâtiment. Cette nouvelle offre est lancée par la SIA et l'OFEN en réponse au manque criant de spécialistes qualifiés dans ce domaine.

Le 5 juillet, la SIA et l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) ont finalisé le contrat régissant l'offre commune. Cette signature marque l'aboutissement d'intenses préparatifs et ouvre la voie à un projet de formation ambitieux, qui bénéficie d'un large soutien. Outre les initiants, l'offre est portée par les trois hautes écoles de Lucerne (HSLU), Zurich (ZHAW) et Berne (BFH), et appuyée par plusieurs associations.

Formation en cours d'emploi

Destinée aux diplômés d'une haute école technique, la « Passerelle ingénieur énergétique » est une formation en cours d'emploi d'un an, délivrant une spécialisation dans le domaine de l'énergie appliquée aux installations du bâtiment. Ses initiants réagissent ainsi aux énormes besoins de renouvellement du parc immobilier suisse – que la Confédération entend accélérer par un programme doté de 300 millions de francs annuels, mais dont la mise en

œuvre se heurte au manque de professionnels qualifiés.

La formation se distinguera donc par un fort ancrage pratique: durant deux jours et demi par semaine, les étudiants suivront les cours au sein de la haute école et les trois autres jours, ils travailleront dans un bureau d'études spécialisé en énergie et installations du bâtiment. La Passerelle les assistera dans la recherche d'un employeur adéquat. L'intérêt de l'initiative est largement corroboré par l'écho suscité auprès des praticiens: 50 bureaux d'ingénieurs, dont beaucoup de firmes renommées, se sont annoncés dans les trois mois qui ont suivi l'appel d'offres.

Conditions cadres

Comme la Passerelle n'entend pas former des ingénieurs « au rabais », malgré le cursus réduit à un an, les exigences posées aux étudiants sont d'autant plus élevées. Préalablement à leur inscription, les connaissances et

les aptitudes des candidats seront examinées par des professionnels indépendants. Un répertoire ciblé en mathématiques et physique sera proposé à ceux qui auraient des lacunes dans ces branches. La formation proprement dite dure douze mois et comprend six modules, complétés par un module pratique. Elle s'achève par un travail de Master de trois mois. Afin d'alléger l'effort financier consenti par les étudiants, l'OFEN prend entièrement à sa charge les taxes semestrielles.

Le premier cours – où il restent encore quelques places libres – débutera le 18 octobre prochain à la HSLU à Horw. Cette nouvelle offre mérite d'être diffusée, voire reproduite ailleurs, afin d'intéresser un maximum de bureaux, d'étudiants et d'enseignants. Informations détaillées sur le projet, dates et lieux des soirées d'information et critères de qualification à l'adresse: <www.passerelle-energieingenieur.ch>

(SIA)

| Ingénieur énergétique, structure de la formation en cours d'emploi | | | | |
|---|--|---------------|-----------|----------------|
| Modules | Désignation | Nb. de leçons | Part en % | Volume horaire |
| Booster | Mathématique et physique (répétitoire) | (40) | -- | (50) |
| Module 1 | Le bâtiment comme système – introduction | 40 | 5.4 | 60 |
| Module 2 | Energie et durabilité | 120 | 16.2 | 180 |
| Module 3 | Enveloppe du bâtiment | 160 | 21.6 | 270 |
| Module 4 | Confort et installations techniques | 260 | 35.1 | 510 |
| Module 5 | Processus et méthode de conception | 60 | 8.1 | 150 |
| Module 6 | Le bâtiment comme système – concept | 60 | 8.1 | 150 |
| Pratique | Travail de projet en entreprise | 40 | 5.4 | 180 |
| Master | Travail final | -- | -- | 300 |
| Total | | 740 | 100 | 1800 |

“ J’y vais parce que j’y trouve de nouvelles idées et d’anciennes connaissances. ”

holz